

5. PROCESSUS FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE CONSULTATION AU CHAPITRE
DES ACTIVITÉS D'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Tel que prévu dans "la stratégie commerciale canadienne" adoptée par les premiers ministres à leur réunion de 1985, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada tient des consultations approfondies avec les ministères provinciaux chargés du commerce extérieur, de façon à mieux coordonner et à mieux faire connaître la présence du Canada sur la scène internationale des échanges. Chaque année, les plans commerciaux des missions à l'étranger sont examinés avec les provinces afin de mieux adopter les activités d'exportation aux pays et aux secteurs correspondants aux priorités des provinces. Complétés grâce aux renseignements fournis par des associations du secteur privé, ces plans constituent un programme de travail complet et détaillé pour nos missions à l'étranger et ils sont devenus un instrument important pour les ministères provinciaux du commerce.

Pour assurer que le processus de consultation continue entre ces visites annuelles aux provinces, un comité fédéral provincial de sous ministres adjoints pour la promotion des exportations a été créé. Ce comité va permettre un échange ponctuel d'information sur l'évolution des priorités et du développement de programmes et activités.

Renseignements :

Secrétariat de liaison et d'expansion du commerce (TFX)
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Téléphone : (613) 996-7167
Fax : (613) 996-8688